

Quelques questions pour tester votre connaissance du secteur énergétique

par Gwyn Morgan, P.D.-G. fondateur de la société EnCana Corp. (à la retraite)
Traduction d'un article paru le 23 novembre 2009 dans *The Globe and Mail*.

Notre mode de vie exige que nous ayons accès à une énergie bon marché. Par conséquent, la réunion à venir des chefs d'État du monde entier à Copenhague est particulièrement importante. Pourtant, peu de Canadiens possèdent une connaissance suffisante du secteur énergétique pour leur permettre de comprendre ce qui est en jeu. Voici quelques questions qui vous aideront à tester votre propre connaissance du secteur énergétique.

Quelle est la forme d'énergie dont l'utilisation affiche la plus forte croissance à l'échelle mondiale?

Si vous avez répondu l'électricité, vous avez raison. Puisque le charbon est le principal carburant utilisé pour produire de l'électricité, la production d'électricité compte pour environ 21 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre (GES), comparativement à 11 % pour le transport terrestre, maritime et aérien, selon les données de l'Agence internationale de l'énergie.

Quelle est la situation canadienne?

La production d'électricité compte pour 17 % des émissions canadiennes de GES. Le transport est responsable de 25 % de ces émissions, une proportion bien plus élevée que la moyenne mondiale, qui s'explique par la taille du pays.

Quels types d'énergie servent à produire l'électricité canadienne?

À l'échelle nationale, l'hydroélectricité représente 61 % de la production, le charbon 20 %, le nucléaire 15 % et le gaz naturel/pétrole 4 %. L'énergie éolienne

compte pour moins d'un demi pour cent, selon les données de l'Association canadienne de l'électricité.

Le mode de production d'électricité varie-t-il d'une province à l'autre?

Certainement. L'hydroélectricité forme la quasi-totalité de la production en Colombie-Britannique, au Manitoba, au Québec et à Terre-Neuve. Le charbon domine la production électrique en Alberta, en Saskatchewan et en Nouvelle-Écosse. Le charbon, l'hydroélectricité et le nucléaire sont utilisés au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard. La source principale de production électrique de l'Ontario est le nucléaire, suivie de l'hydroélectricité et du charbon.

Le coût de l'énergie électrique est-il important?

Absolument. Le coût de l'énergie électrique est intégré dans pratiquement tout ce que nous produisons et consommons. De plus, dans une économie mondialisée, le coût de l'électricité est un facteur concurrentiel majeur pour les exportateurs canadiens. La Chine, le concurrent le plus redoutable au monde en matière d'exportation, possède déjà un avantage substantiel sur le plan du coût de production de l'électricité en raison de ses centrales au charbon bon marché (et polluantes).

L'entente-cadre de Copenhague ne va-t-elle pas établir des règles du jeu équitables en imposant des restrictions d'émissions aux exportateurs concurrents comme la Chine?

D'abord, il faut comprendre qu'outre le Canada, seuls les pays scandinaves, le Japon et quelques pays membres de l'Union européenne se sont engagés à réduire leurs émissions de GES sous le niveau de 1990, l'année de base en vertu du Protocole de Kyoto. Les cibles du Canada sont de loin les plus difficiles à atteindre parce que tant notre population que notre économie ont crû beaucoup plus rapidement que dans ces autres pays. À l'aube du Sommet de Copenhague, les déclarations de représentants de la Chine et de l'Inde laissent peu d'espoir que ces pays acceptent de quelconques cibles de réduction de leurs émissions. Tout engagement du Canada à Copenhague ne fera donc qu'accroître l'avantage concurrentiel des autres pays.

La Colombie-Britannique et l'Ontario ont adopté des plans visant la production d'une « énergie verte ». Quel sera l'impact de ces mesures sur le coût de l'électricité?

Étudions d'abord la situation ontarienne. Le prix de gros de l'électricité est actuellement moins de 5 ¢ par kilowattheure. Le nouveau « plan vert » annonce le kilowattheure à 13 ¢ pour les parcs d'éoliennes terrestres, 19,5 ¢ pour les projets d'éoliennes maritimes et de biogaz et jusqu'à 80 ¢ pour l'énergie solaire. Ces coûts seront inclus dans les tarifs d'électricité de la province, ce qui signifie que les consommateurs ontariens vont payer l'énergie verte de 2,6 à un gigantesque 16 fois le coût actuel de leur électricité. Les conséquences pour les ménages et les entreprises seront telles qu'elles ont mené l'Office de l'électricité de l'Ontario à protester contre le plan vert du gouvernement, obligeant le ministre de l'Énergie de la province à émettre une ordonnance à l'organisme afin qu'il autorise les tarifs subventionnés.

La Colombie-Britannique a adopté un plan d'énergie verte similaire, offrant des tarifs subventionnés pour les projets électriques fondés sur l'éolien, la biomasse, la géothermie et l'hydroélectricité « au fil de l'eau ». L'impact sur les coûts a mené la B.C. Utilities Commission (BCUC) à rejeter l'inclusion des subventions dans les tarifs de la société BC Hydro. Le gouvernement de la province a promis d'infirmer la décision des experts de la commission, qu'il a lui-même nommés afin de protéger l'intérêt public.

Qu'en est-il de la fiabilité de l'énergie verte?

Un aspect intéressant de la décision de la BCUC ayant rejeté le plan vert est qu'elle s'appuyait notamment sur la nécessité de conserver une centrale d'appoint au gaz naturel afin de respecter les exigences de production lorsque la vitesse du vent est insuffisante. Ainsi, l'énergie éolienne n'est pas simplement plus coûteuse à produire : son manque de fiabilité rend nécessaire le maintien de coûteuses installations d'appoint. Un éventuel système national de plafonnement et d'échange de droits d'émissions forcerait les consommateurs d'électricité produite au charbon à envoyer encore plus d'argent aux producteurs d'énergie verte sous la forme de « crédits de compensation d'émissions de carbone ». Si on ajoute à ces crédits le fait de payer davantage pour l'énergie verte et de payer pour des centrales électriques d'appoint, on peut dire qu'un tel plan constitue une triple subvention pour l'industrie de l'énergie verte – et un triple malheur pour les

consommateurs.

Si l'énergie éolienne et solaire est coûteuse et peu fiable, quelles sont les solutions de rechange au charbon si l'on veut diminuer les émissions de carbone?

Le nucléaire est une solution de rechange à émissions nulles. La technologie nucléaire canadienne, en plus d'être parmi les plus sécuritaires à l'échelle mondiale, peut aussi employer une forme de carburant non propice à la production d'armement. Nous possédons également une des plus grandes réserves d'uranium au monde. Pourtant, en adoptant les subventions pour l'énergie éolienne et solaire, la Colombie-Britannique a interdit la prospection d'uranium. La Nouvelle-Écosse l'a récemment imitée. Pour justifier leur décision, les deux provinces ont invoqué la « résistance populaire » envers l'énergie nucléaire.

Dans quelle mesure le coût de l'électricité augmentera-t-il en raison des subventions à l'énergie verte?

La réponse dépend de la réaction du secteur privé par rapport aux subventions. Si l'expérience est un bon guide, il y aura de nombreux acteurs prêts à s'emparer de leur part du magot. J'accueille positivement l'ajout de différentes formes d'énergie verte à notre production électrique. Cependant, le développement d'une industrie de plusieurs milliards de dollars, fondée entièrement sur des subventions publiques, est à la fois une voie hasardeuse pour les investisseurs et une option hors de prix pour les consommateurs.

Voici la question finale, chers lecteurs : pensez-vous qu'il serait temps de vérifier à quel point les politiques énergétiques locales et mondiales pourraient influencer votre avenir?

L'article original, « A few questions to put your energy literacy to the test », est disponible en ligne : <http://www.theglobeandmail.com/report-on-business/commentary/a-few-questions-to-put-your-energy-literacy-to-the-test/article1373543/>